

PLAN D'ACTION FEM

1/ Résultat attendu : Répondre aux besoins des jeunes confiés par des moyens adaptés			2016												2017												2018													
- Personnes concernées : professionnels, partenaires, ASE, parents, jeunes, autres																																								
objectifs	Personne responsable	Moyens	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
<p>-Aménager les espaces et les lieux</p> <p>-Organiser les équipes, adapter les pratiques au regard des besoins des jeunes</p> <p>-Définir les différences modes d'accueil ou d'accompagnement aux FEM</p>	Direction / Cds	<p>Fin 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> nouveaux locaux (APMN) en lien avec le déménagement des bureaux administratifs 																																						
		<p>Fin 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> passage de trois à deux unités dont nouvelle construction (foyers) redéfinition des tranches d'âge et de leur répartition (foyers) 																																						
		<p>2017</p> <ul style="list-style-type: none"> transformation de places APMN en places MIE (2016) 																																						
		<ul style="list-style-type: none"> Définir un protocole commun autour du « suivi extérieur » (foyers) 																																						
		<ul style="list-style-type: none"> Actualisation des fiches de poste (foyers et APMN) Outil planning (foyers) (cf emploi du temps) 																																						
		<ul style="list-style-type: none"> Astreinte éducative et astreinte de direction associative 																																						
		<ul style="list-style-type: none"> Evolution des projets de service et établir/redéfinir les règles de vie 																																						
		<p>Fin 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> Définir la notion de référence et sa mise en œuvre 																																						
		<p>Fin 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> Redéploiement des équipes (foyers) 																																						
		<ul style="list-style-type: none"> participation aux groupes de travail du schéma départemental (accueil séquentiel, public à difficultés multiples, accompagnement à partir du domicile...) (selon calendrier du schéma) 																																						

PLAN D'ACTION FEM

2/ Résultat attendu : Appropriation des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (Personnes concernées : les équipes)			2016												2017												2018											
objectif	Personne responsable	Moyens/délais /indicateurs de suivi	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
-Développer une culture commune axée sur l'intérêt du jeune	Direction / Cds	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un dossier des RBPP sur chaque unité ou service (juin 2016) Mettre en œuvre les actions issues de la réflexion des groupes de travail (fiches action correspondantes) (amélioration continue de la qualité) 																																				

Résultat attendu : L'ouverture de l'établissement sur son environnement			2016												2017												2018											
objectif	Personne responsable	Moyens	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
-S'appuyer sur un partenariat complémentaire à l'action de l'établissement	Direction /Cds	<ul style="list-style-type: none"> -renforcement et développement des liens partenariaux -conventionnements -mise à disposition 																																				

Résultat attendu : Transversalité Personnes concernées : les équipes			2016												2017												2018											
objectif	Personne responsable	Moyens	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
-Renforcer la notion de Pôle Enfance	Direction/ Cds	- Mutualisation des moyens (formations, outils communs, locaux...)																																				
		- Répondre aux appels à projet																																				
-Adaptation des FEM aux évolutions Associatives		-locaux administratifs inter établissements -procédures -partage d'expériences -tenue des dossiers (logiciel) -astreinte de direction																																				